

Image not found or type unknown



Demande de parloir / conséquences

Par **Bouclette1712**, le **19/12/2022 à 06:34**

Bonjour, rnAller voir une personne au parloirs a-t-il des conséquences? J'ai entendu que le nom de la personne est ensuite enregistrée à la préfecture de police ou sur le casier judiciaire ? rnJe vous remercie rnBonne journée

Par **morobar**, le **19/12/2022 à 08:44**

Bonjour,rn[quote]rn sur le casier judiciaire ?rn[/quote]rnEt aussi sur le registre du Père Noël.